

# **GUIDE DE LA E-PLATEFORME**

#### GUIDE DE PRISE EN MAIN DE LA PLATEFORME | V.22/10/2021

#### Contenu du document

- Inscription
- Connexion
- Remplissage de la fiche « Etablissement »
- Enregistrement des spécialités et services
- Accès aux applications de surveillance et de prévention





## Table des matières

Accès à l'outil	3
Inscription	3
Connexion à la plateforme	6
Description de l'interface et fonctionnement	8
Aide	10
A propos	11

## Accès à l'outil

Pour accéder à la plateforme, il est impératif :

- De disposer d'un ordinateur connecté à l'internet ;
- D'utiliser un navigateur internet récent tel que Google Chrome (recommandé) ou Mozilla Firefox.

L'utilisation d'internet Explorer est fortement déconseillée.



L'application est disponible à cette adresse via votre navigateur internet :

https://spicmi.fr/

### Inscription

#### Vous vous êtes inscrit avant l'ouverture de la plateforme ?

Pour les référents inscrits avant l'ouverture de la plateforme, une réinscription n'est pas nécessaire. A l'ouverture, chaque référent déjà inscrit va recevoir un lien où il devra renseigner son adresse email (celle indiquée lors de l'inscription) afin de recevoir son mot de passe de connexion à la plateforme.

#### Vous n'êtes pas encore inscrit au programme Spicmi ?

Pour utiliser la plateforme une inscription est nécessaire. Une fois l'inscription au programme Spicmi réalisée, vous recevrez vos identifiants de connexion pour votre établissement.

Lorsque vous entrez dans la plateforme, par défaut vous allez arriver sur la page de présentation. Pour commencer l'inscription de votre établissement, cliquez sur le bouton « Inscrire votre établissement ».



## <u>Dans un premier temps</u>, vous devez sélectionner votre établissement dans la partie « INFORMATION DE L'ETABLISSEMENT » au niveau du menu déroulant :

 Nom de l'établissement : La recherche d'un ES peut se faire par nom, ville, CP ou numéro FINESS géographique. Si vous ne trouvez pas votre établissement, contactez le CPias IIe-de-France (spicmi.contact@aphp.fr)

Si l'établissement a déjà été inscrit, il ne sera pas possible de l'inscrire de nouveau.

Si le référent est référent de plusieurs établissements, nous vous invitons à contacter le Cpias IDF.

#### Dans un deuxième temps, vous devez saisir les coordonnées du référent du programme Spicmi :

- **Nom, Prénom, Adresse email et numéro de téléphone** de la personne qui va recevoir les identifiants de connexion à la plateforme.

#### Dans un troisième temps :

Lorsque tous les champs ont été complétés, cliquez sur le bouton « INSCRIRE L'ETABLISSEMENT ». Suite à cette action, un email contenant le mot de passe (généré automatiquement) de connexion de l'établissement va être envoyé au référent.

Si d'ici 10 minutes vous n'avez toujours pas reçu votre mot de passe, pensez à vérifier vos courriers indésirables. Sinon contactez le CPias Ile-de-France (<u>spicmi.contact@aphp.fr</u>).

Important Le référent de l'application doit être choisi avec soin : il s'agit de la personne qui aura accès à la plateforme et qui recevra des informations par mail concernant le programme Spicmi (interlocuteur principal). Il peut s'agir d'un pilote interne de la démarche d'évaluation ou de toute autre personne du centre en lien avec le ou les pilotes. En cas de changement de référent informatique, il est très important de nous le signaler par courriel à l'adresse suivante : spicmi.contact@aphp.fr.



Une fois la validation effectuée, l'écran suivant apparaît :



## **Connexion** à la plateforme

Sur la page de présentation, cliquez sur le bouton « **SE CONNECTER** », puis renseignez les différents champs du formulaire (adresse email et mot de passe).

Une fois les identifiants renseignés, cliquez sur le bouton « **Connexion** » pour vous connecter à la plateforme. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez le réinitialiser en cliquant sur le bouton « **mot de passe oublié** » disponible en bas du formulaire de connexion.



Lorsque vous êtes connecté, si vous n'avez pas encore envoyé la charte d'engagement de votre établissement, le message ci-dessous sera affiché. Si votre charte nous a été envoyée et vous constatez que ce message persiste, contactez le CPias IDF (spicmi.contact@aphp.fr).



Lors de la « première connexion » de votre établissement et pour chaque année, il faudra compléter un formulaire qui va nous permettre de mieux connaitre votre structure.

Une fois ce formulaire complété, cliquez sur le bouton pour être redirigé vers la page d'accueil de la plateforme.

1-	Les spécialités chirurgicales suivantes sont présentes dans votre établissement (plusieurs réponses possible
	Neurochiruraie
	Chiruraie orthopédiaue
	Chirurgie traumatologique (hors maxillo-faciale)
	Chirurgie maxillo-faciale
	Chirurgie ophtalmologique
	Chirurgie ORL
	Chirurgie stomatologique
	Chirurgie bariatrique
	Chirurgie digestive/viscérale 🗲 🗆 Chirurgie hépato-biliaire 📄 Chirurgie colorectale
	Chirurgie urologique
	Obstétrique
	Chirurgie gynécologique → □ Chirurgie mammaire
	Chirurgie thoracique
	Chirurgie carolaque 🗲 🗆 Chirurgie coronaire 🗀 Chirurgie valvulaire
	Ghi uige vasculare
2 -	Votre établissement pratique également (plusieurs réponses possibles) :
	Chirurgie pédiatrique ou infantile
	Chirurgie du cancer
-	Chirurgie plastique à visée reconstructrice/reparatrice
	Unirurgie plastique a visee esthetique Transplantatione (graffee
	nanapianationa/grenea
3 -	Lors de la prise en charge ambulatoire, les actes chirurgicaux sont réalisés (plusieurs réponses possibles) :
	dans un bloc dédié (UCA,)
	dans un bloc conventionnel
4 -	Prises en charge spécifiques mises en place dans votre établissement (plusieurs réponses possibles) :
	RAAC (réhabilitation/récupération améliorée après chirurgie)
	UPOG (unité péri-opératoire gériatrique)
5 -	Les secteurs suivants de médecine interventionnelle sont présents dans votre établissement (plusieurs répo
ро	ssibles) :
	Cardiologie interventionnelle 🗲 🗆 Rythmologie interventionnelle
	Neuroradiologie interventionnelle
	Radiologie interventionnelle autre (hors cardio et neuroradiologie)
	Endoscopie interventionnelle
6 -	Sur quel(s) référentiel(s) reposent votre protocole « Etablissement » (plusieurs réponses possibles) :
Po	ur l'antibioprophylaxie :
	RFE SFAR 2010
	RFE SFAR 2018
	pas de protocole actuellement
PO	ur la preparation cutanee de l'opere (plusieurs reponses possibles) : SE2H 2004 (conférence de consensue)
	SE2H 2004 (conterence de consensus) SE2H 2013 (mise à jour de la conférence de consensus)
	SE2H 2016 (intisensie neau saine actes invasifs adultes)
	pas de protocole actuellement
	VALIDER LE FORMULAIRE ET ACCÉDER À LA PLATEFORME

Cliquez ici pour valider le formulaire

\_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

## Description de l'interface et fonctionnement

- (1) Premièrement vous devez sélectionner l'année concernée (2020, 2021...) ainsi que votre établissement.
- (2) Deuxièmement vous aurez à inscrire les spécialités chirurgicales (de votre établissement) participant au programme Spicmi (surveillance et/ou prévention). Pour cela, cliquez sur le bouton vert « Ajouter une nouvelle spécialité ». Il sera possible d'en ajouter au fur et à mesure de leur implication (si possible au début de chaque année).
- (3) Une fois les spécialités et services inscrits, vous pouvez cliquer sur le bouton « ACCÉDER AUX OUTILS » pour accéder aux outils du volet surveillance ou prévention.



→ A propos du formulaire de participation

🗎 Mon établissement :	25iga			
Ville :     Nom du référent :     Date d'inscription : 28/07/2021				
PARTICIPATIONS SOUHAITÉES (modifiables tout au long de l'année) :	Pri Pri Pri	ogramme 2020 → ogramme 2021 → ogramme 2022 →	<ul><li>Surveillance</li><li>Surveillance</li><li>Surveillance</li></ul>	<ul> <li>Prévention</li> <li>Prévention</li> <li>Prévention</li> </ul>

Chaque année, et si possible pour les années suivantes, vous êtes invités à nous faire part de votre position vis-à-vis d'une participation prévue à la surveillance et/ou la prévention. Il ne s'agit pas d'un engagement ferme de votre part mais d'une indication qui peut nous être utile pour la gestion du programme Spicmi.

#### → A propos de l'enregistrement des spécialités et des services participants au programme Spicmi

Ajouter une spécialité chirurgicale			
Nom (Secteur/Bloc/Service/Etage)	exemple : étage 1		
Spécialité chirurgicale	-		\$
		ANNULER	VALIDER

Dans le cadre de la participation aux actions de prévention, l'analyse des résultats pourra être fournie selon deux modes :

- Par spécialité
- Par secteur/bloc/service ou étage selon l'organisation de l'établissement

C'est pourquoi nous vous proposons d'enregistrer les différents secteurs d'activité chirurgicale avec la ou les spécialités correspondantes.

Cas le plus simple : un secteur ou un bloc à une seule spécialité :Nom : bloc orthopédieSpécialité : orthopédieValider

#### Cas d'un bloc polyvalent avec des salles pour 4 spécialités : digestif, urologie, gynécologie, ORL

Vous aurez à enregistrer le nom du bloc autant de fois qu'il y a de spécialités

Nom : bloc polyvalent	Spécialité : digestif	Valider
Nom : bloc polyvalent	Spécialité : urologie	<b>Valider</b>
Nom : bloc polyvalent	Spécialité : gynécologie	<b>Valider</b>
Nom : bloc polyvalent	Spécialité : ORL	<b>Valider</b>
_		

→ Ceci vous permettra de faire un rapport général pour le bloc polyvalent et un rapport par spécialité.

Cas d'une spécialité présente dans plusieurs secteurs de l'établissement : digestif commun au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages en plus d'autres spécialités

Nom : étage 1	Spécialité : digestif	Valide
Nom : étage 1	Spécialité : urologie	Valide
Nom : étage 2	Spécialité : digestif	Valide
Nom : étage 2	Spécialité : stomatologie	Valide

→ Ceci vous permettra de faire un rapport par étage et un rapport ciblé sur la spécialité digestive (étages 1 + 2)

## Aide

Si vous rencontrez un problème particulier, ou souhaitez avoir des informations complémentaires, vous pouvez contacter le CPias Ile-de-France :

Accueil standard CPias: 01 40 27 42 00

→ Pour des questions sur la plateforme informatique (inscription, connexion, problèmes techniques...)

Support informatique : MINTE Bafodé : (bafode.minte@aphp.fr)

→ Pour des questions sur le programme Spicmi (organisation, exploitation des résultats) :

Surveillance : NKOUMAZOK Béatrice (spicmi.contact@aphp.fr)

Prévention : VERJAT TRANNOY Delphine (spicmi.contact@aphp.fr)

Dans vos messages mail, pensez à indiquer le numéro de téléphone où il sera possible de vous rappeler.



## A propos

Elaboration de la plateforme et rédaction du manuel informatique : Bafodé Minte

Appui, test et relecture : Pascal Astagneau, Delphine Verjat-Trannoy, Isabelle Arnaud, Karin Lebascle, Béatrice Nkoumazok, Katiuska Miliani Lugo Ascanio, Sara Villeneuve

Etablissements testeurs : nous remercions les établissements qui ont accepté de tester la plateforme :

- GH SAINT JOSEPH PARIS
- CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY VILLEJUIF
- CH CHARTRES LOUIS PASTEUR-LE COUDRAY LE COUDRAY
- CH RENE DUBOS PONTOISE
- POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS ARNAS
- GCS GHICL CLINIQUE STE MARIE CAMBRAI
- CHU EST PARISIEN SITE TROUSSEAU APH PARIS
- MATERNITE CATHOLIQUE PROVENCE L'ETOILE AIX EN PROVENCE